



La Jarne



EXTINCTION NOCTURNE - CONSTAT POLICE LORS DES RONDES DE NUIT

Des rondes nocturnes sont régulièrement assurées par la police municipale accompagnée de l'Adjoint au Maire en charge de la sécurité. Lors des dernières patrouilles, nous avons constaté de manière flagrante qu'après l'extinction de l'éclairage public, les véhicules traversant notre commune ralentissent de manière significative ce qui entraîne plus de sécurité routière et moins de nuisances sonores liées à la circulation.

Nous avons pu également remarquer, qu'après l'extinction les jeunes regroupés pour discuter en zone d'habitation (ce qui entraîne des nuisances sans forcément que ce soit volontaire) quittent le domaine public et regagnent les habitations.

PRÉVENTION ALPMS

L'agence locale de médiation sociale qui a compétence sur le territoire de la CDA occupe le terrain par le biais de médiateurs en civil qui interviennent uniquement dans une démarche de prévention et de rappel à la loi.

Vous pouvez les contacter le soir jusqu'à 2h00 du matin, pour des problèmes de nuisances nocturnes, ils se rendent sur les lieux, prennent contact avec les individus et effectuent un rappel à la loi.

Les appeler est une alternative à l'appel de la Gendarmerie.

En revanche, si la médiation est un échec, il faut appeler la brigade de Gendarmerie qui doit assurer la sécurité publique mais également la tranquillité des administrés.

Lorsque l'ALPMS intervient sur la commune, un retour d'information est toujours fait à la mairie.

Le numéro de téléphone est 05 46 41 32 32 de 19h00 à 2h00 7j/7j.

Arnaud PAUTRAT

le BCP de la police municipale

Téléphone : 05 46 56 63 64 - Fax : 05 46 56 74 43 - courriel :
mairie.lj@wanadoo.fr - site internet : www.lajarne.fr

Sommaire

■ Edito	p. 3	■ Information	p. 10 à 11
■ Actualité municipale	p. 4 à 8	■ Vie Associative	p. 12 à 15
■ Centre Communal d'Action Social	p. 9		



Editorial



Chères Jarnaises, Chers Jarnais,

Ainsi, petit à petit, tranquillement mais avec détermination, les points du programme municipal se mettent en place et ces quatre derniers mois des parties importantes ont vu le jour.

La « mutuelle de santé pour tous » était un de nos engagements forts. Désormais chaque habitant de la Jarne qui le souhaite peut bénéficier d'une couverture complémentaire santé à un prix abordable en bénéficiant de tarifs négociés auprès de trois mutuelles.

Je me permets exceptionnellement ici de remercier Geneviève Savin qui, à la tête effective du CCAS, a permis de faire aboutir ce projet en tout juste un an.

Nous en avons débattu au cours de réunions publiques cet automne, nous avons travaillé les sujets, les avons amendés, ils sont désormais opérationnels. Ils ne vous ont certainement pas échappés.

Depuis le premier juillet nous appliquons l'extinction nocturne de l'éclairage public selon des horaires qui peuvent paraître un peu complexes mais qui résultent de la concertation que nous avons organisée. C'est donc parti pour un an d'essai au bout duquel une évaluation sera faite.

Troisième point mis en œuvre, la zone trente. Nous l'avions annoncée dans le bulletin de décembre dernier, l'arrêté a été signé courant juillet et la mise en œuvre s'est faite en quelques jours avec l'installation de la signalisation, panneaux et marquages au sol. Depuis début août la zone trente est donc effective. Moins de vitesse c'est plus de sécurité et moins de bruit pour les riverains, charge à chacun de la respecter et de la faire respecter.

Ce n'est un secret pour personne, nous n'étions pas pour transférer la mairie dans l'ancien presbytère mais bon, nous avons pris le projet où il en était, nous l'avons retravaillé tant que faire se pouvait. Ainsi, pour le principal, l'escalier menant à l'étage a été refait et mis aux normes, l'isolation du plafond a été posée et un éclairage économe en électricité installé. Début juillet les services administratifs prenaient possession des locaux neufs nous obligeant à une adaptation des horaires d'ouverture au public.

Les travaux vont néanmoins se poursuivre à l'automne avec la réfection de la couverture et l'installation du chauffage. C'est une chaudière bois qui va alimenter le réseau de chaleur des bâtiments communaux du centre bourg poursuivant ainsi la liste de nos engagements.

J'aurai le plaisir de vous accueillir pour découvrir tout ce nouvel ensemble samedi 5 septembre au matin.

Enfin, un édito de septembre ne serait pas complet sans vous parler un peu de scolarité. Cette année notre groupe scolaire continue sans ouverture ni fermeture de classe, nous accueillons néanmoins une toute petite unité ITEP (comme tous les sujets précédents vous en trouverez le développement dans les pages intérieures).

En ce début d'année scolaire, toutes les associations sont sur le pont pour relancer leurs activités, ne manquez pas leur forum le 5 septembre pour les découvrir, vous y inscrire ou vous engager, elles fonctionnent pour vous mais aussi par vous. Je souhaite bon courage pour cette reprise à tous les dirigeants, nouveaux et anciens et à vous tous, petits ou grands Jarnais, je vous souhaite une bonne rentrée.

Vincent COPPOLANI

((Maitrise de l'énergie

Le conseil municipal et la commission Energie et Patrimoine poursuivent la mise en œuvre d'une politique énergétique visant en PRIORITE à réduire les charges de fonctionnement de la commune et à limiter son empreinte carbone.

Avec une consommation énergétique de près de 920 000 kWh et une facture d'énergie de plus de 93 000 € en 2013, le coût pour la commune a augmenté de plus 15 % en 3 ans.

20%

En 2014, une surveillance des installations et un hiver relativement doux a permis de réduire de 20 % les consommations d'énergie

Au-delà de la rigueur climatique et de l'évolution du patrimoine communal avec l'extension de la cantine et de nouvelles zones d'éclairage public dans les nouveaux lotissements, une des causes de l'augmentation de la facture de la commune est l'évolution du PRIX de l'énergie.

Quelles actions pour limiter l'impact de l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité ?

L'ensemble des contrats de gaz et d'électricité de la commune sont renégociés. Les nouveaux contrats de gaz ont permis de réduire d'environ 12 % le prix du kWh de gaz dès 2014. Les gros contrats d'électricité sont en cours de renégociation. Les résultats seront connus fin 2015.

Pour limiter l'impact de ces augmentations successives de l'énergie, il s'agit également d'avoir recours à d'autres combustibles comme le BOIS, moins polluant, moins sujet à la volatilité des marchés mondiaux et des conflits géopolitiques. Le bois est considéré comme une énergie renouvelable, propre et se substitue au gaz.

LA JARNE - Consommation d'énergie



Dès le prochain hiver, une chaudière granulé bois sera installée pour les besoins de 2 bâtiments communaux (Mairie et ancienne Mairie) en remplacement d'une chaudière GAZ obsolète et de radiateurs électriques. Nous attendons une réduction de 20 % de la consommation de gaz.

Quelles actions pour réduire la consommation d'énergie ?

Nous agissons sur les performances des installations :

- par l'isolation thermique de la toiture de la nouvelle Mairie et des combles des locaux sportifs et de l'école de Musique lors du premier semestre 2015,
- par l'installation d'une chaudière performante pour le chauffage et la production d'eau chaude des vestiaires du Foot dès septembre 2015,

Nous réduisons la durée de fonctionnement des installations :

- en baissant la température du chauffage en dehors des horaires et des jours de présence des usagers dans les bâtiments communaux,
- en réduisant la durée de fonctionnement de l'éclairage public.

Extinction éclairage public

Les JARNAIS ont été nombreux fin 2014 lors des réunions publiques de présentation du projet d'extinction de l'éclairage public.

Les horaires d'extinction ont été largement débattus avec les habitants pour tenir compte de l'avis de la majorité présente.

L'éclairage public représente 39 % de la consommation d'énergie de la commune et une facture d'environ 30 000 €. Le parc d'éclairage est constitué de 458 points lumineux et relativement ancien : 67 % des luminaires ont plus de 10 ans et 37 % plus de 15 ans.

Les objectifs sont de moderniser les équipements obsolètes, supprimer les luminaires polluants et réduire les charges de la commune d'environ 15 000 € par an.

La période test d'un an a débuté le 1^{er} juillet dernier et fera l'objet d'une évaluation.

Eté

semaine de minuit à 5 h 45
samedi de 01 h 00 à 7 h 00

Hiver

semaine de 23 h 00 à 5 h 30
samedi de minuit à 7 h 00

Eclairage toute la nuit

le 13 juillet, le 24 décembre
& le 31 décembre

Eric VILLETTE

1^{er} Adjoint Energie et Patrimoine

((Zen 30

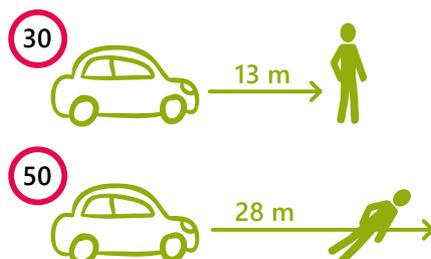
Non appliquée aux voies structurantes et à forte densité de trafic (ne pas confondre avec la limitation à 30 km/h que nous avons rue nationale) la zone 30 est la solution la mieux adaptée pour le centre bourg et les quartiers d'habitations ou lotissements.

Dans une «Zone 30» chacun retrouve sérénité et sécurité :

- Les riverains subissent moins de nuisances sonores
- Les piétons se sentent plus en sécurité
- Les cyclistes sont moins stressés par le trafic, et les automobilistes circulent loin des embouteillages.

Plus sûr

- À 30km/h, 13 mètres suffisent pour s'arrêter en cas d'urgence.
- À 50km/h, il faut 28 mètres. 15 mètres de gagnés pour plus de sécurité.



Plus fluide

En roulant à 30km/h, il est plus aisé de s'engager dans les ronds-points, de respecter les priorités à droite, de

faire attention à tous... Une circulation plus fluide c'est moins de freinages brusques et de ré-accelération et par là moins de consommation et moins de stress !

Plus silencieux

En circulant à 30km/h, on réduit de 3 décibels le volume sonore. 3 dB cela paraît peu mais c'est deux fois moins de bruit !

Plus respectueux de l'environnement

Grâce à ses aménagements spécifiques une zone 30 favorise les déplacements doux (la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette) et favorise le partage de l'espace commun.



Le code des zones 30



Automobilistes et utilisateurs de 2 roues motorisés

Roulez doucement, 30km/h maxi!

Soyez attentifs, notamment aux piétons. Même s'ils ne sont pas prioritaires sur la chaussée, ils peuvent traverser n'importe où.

La priorité à droite s'applique à tous les carrefours.

Soyez prêts à croiser des cyclistes circulant à contre-sens dans les rues à sens unique.



Piétons

Vous pouvez traverser n'importe où, à condition de signaler distinctement votre intention.

Avant de traverser une voie, même à sens unique, pensez à regarder à gauche, puis à droite, puis à nouveau à gauche :

Un cycliste pourrait arriver en sens inverse!

Restez vigilants et attentifs à la circulation.



Cyclistes

Vous pouvez circuler à contre-sens dans les rues à sens unique.

Soyez attentifs aux piétons, qui peuvent traverser n'importe où.

À tous les carrefours, respectez la priorité à droite.

Ne roulez pas sur les trottoirs et utilisez les stationnements réservés aux deux-roues

((PLUI Plans Local d'Urbanisme Intercommunal

L'État, à travers la **loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE)** du 12 juillet 2010, a promu les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi).

Aujourd'hui, la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires fait de l'intercommunalité **l'échelle la plus pertinente** pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements.

Pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie de logements, le niveau communal n'est plus aujourd'hui le plus approprié. Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste.

L'intercommunalité, territoire large, cohérent et équilibré, est l'échelle qui permet une **mutualisation des moyens et des compétences**.

Le président de la CDA de La Rochelle a donné le départ des réflexions pour dessiner le nouveau visage de notre agglomération et chacun peut s'exprimer dans un registre mis à votre disposition à la mairie.

Nos réflexions doivent avoir pour objectifs de :

- développer la mobilité durable
- favoriser la mixité sociale et générationnelle dans l'habitat
- maîtriser la consommation foncière et lutter contre l'expansion sur les sols agricoles
- préserver les espaces et paysages naturels et réaliser la trame verte et bleue
- prendre en compte les risques naturels
- réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre
- faciliter la mise en place de services viables économiquement à proximité des lieux de vie.

A l'échelle de notre village, nous avons engagé un certain nombre d'actions qui sont déjà en phase avec les objectifs du PLUi. Il nous reste de nombreuses actions encore et notamment une réflexion responsable sur la gestion du foncier. Le PLUi à l'échelon des territoires, comme la CDA, remet en cause toutes les qualifications des parcelles de terrain sans exception pour que nous puissions redessiner



si besoin l'avenir de notre village en tenant compte des nécessités de la population. La Jarne est une commune très attractive et nous devons maîtriser son urbanisation en se souciant de l'article 55 de la loi SRU qui fixe des objectifs en termes de mixité sociale. C'est dans cette perspective que dans le PLH (Plan Local de L'Habitat) nous avons proposé de limiter la production de logements neufs en moyenne à 28 par an, y compris les logements locatifs sociaux, et l'accession sociale à la propriété.

De nombreux opérateurs fonciers nous sollicitent et à chacun nous rappelons notre politique de préservation du bien-être dans notre village pour que leurs projets soient en adéquation avec cet objectif.

Jean Louis TERRADE
Adjoint à l'urbanisme
Et au développement paysager

((Les gens du voyage

Cette année nous avons reçu la visite de deux groupes de gens du voyage. Le premier, vous vous en êtes forcément aperçus, est resté deux semaines sur le terrain d'entraînement du stade.

L'accueil a été prévu, cadré, et même si le nombre de familles présentes était plus important que l'an passé (38 au lieu de 25 ce qui s'est traduit par une densité plus importante) le séjour s'est parfaitement bien déroulé, sans incident, les zones

autorisées d'occupation ont été respectées comme les dates d'arrivée et de départ, les fluides et le droit de séjour payés, le terrain et les infrastructures ont été rendus sans dégradation (seul un rejet d'eaux grises, eau de lessive, a été repéré dans un coin du terrain).

Il est à noter que leur présence nous a évité une occupation illicite le 1^{er} août par un groupe qui avait des visées sur le terrain.

Le 10 août un autre groupe s'est

installé sans autorisation sur la commune dans un coin excentré des marais à la limite avec Aytré et Angoulins.

Il s'agissait d'une occupation inopinée d'un terrain privé devant laquelle le propriétaire a été contraint.

La CDA avait pourtant préparé un terrain pour les accueillir mais ils n'ont pas voulu s'y installer. Ils ont donc campé pendant une semaine avec des branchements sauvages, sans assainissement dans les marais.

((Bienvenue a l'ITEP de l'Aunis

Mardi 1^{er} septembre nos enfants reprennent le chemin de l'école. Ils pourront y retrouver de nouveaux camarades puisqu'à compter de la rentrée notre école accueillera une unité d'enseignement de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) de l'Aunis (PEP17).

Les élèves de cette classe sont des enfants de 6 à 12 ans, orientés en ITEP par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ils présentent des difficultés psychologiques, dont l'expression, les troubles peuvent notamment perturber la socialisation et l'accès aux apprentissages. L'unité d'enseignement est pour eux l'occasion de retrouver un statut d'élèves et d'être valorisés dans leurs apprentissages. Cela permet également à l'enfant de vivre au sein d'une école tout en recevant un enseignement adapté. Ce dispositif de réussite scolaire est encadré par un enseignant de l'éducation nationale, détaché au service de l'ITEP et par un



La mairie n'a rien voulu leur accorder comme commodité pour ne pas légitimer cette occupation et encourager un éventuel retour ou perpétuer une mauvaise habitude, seuls des containers ont été installés par les services de la CDA pour limiter au mieux la pollution de l'espace.

Le bilan de cette occupation sauvage n'est certainement pas neutre en terme de pollution après une semaine sans assainissement.

Nous faisons tout notre possible

professionnel du service éducatif. Les enfants restent sous la responsabilité de l'ITEP.

Concrètement, ces enfants, encadrés par une enseignante et un éducateur spécialisé, occuperont l'étage de la bibliothèque qui a été aménagé en conséquence. Ils partageront les temps de récréation des élèves de l'école élémentaire et pourront au fil de l'année, en fonction de leur projet personnalisé, suivre certains enseignements dans les classes de nos enfants et participer aux TAP ou à la pause méridienne.

La Directrice de l'ITEP de l'Aunis, Marie-Jo HAUDECOEUR, a remercié la mairie de La Jarne, l'équipe enseignante et les représentants du conseil d'école de l'accueil et du regard bienveillant portés à la proposition de ce projet.

Ce partenariat est pour nous et nos enfants l'occasion d'affirmer notre volonté de donner à tous une place dans notre société et de rappeler les valeurs de respect, d'entraide et de cohésion qui nous sont chères.

C'est avec plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue.

Gaëlle THOUVENIN SALMON
Adjointe aux Affaires Scolaires à
l'Enfance et à la Jeunesse

pour protéger de telles incivilités sur les terrains communaux mais nous ne pouvons prendre en charge les terrains privés.

Quoi qu'il en soit les deux expériences croisées de cet été nous confortent dans notre politique d'accueil anticipé, négocié avec des groupes que nous connaissons et qui ont un comportement responsable.

((Rentrée scolaire

Modification des emplois du temps des élèves des écoles de la Pierre Levée

Cette année, les TAP se dérouleront les lundis et jeudis pour les élémentaires et les mardis et vendredis pour les maternelles.

Dans le cadre des inscriptions aux activités périscolaires,

afin de déterminer leur quotient familial, les familles ne percevant pas d'allocation de la CAF doivent fournir leur dernier avis d'imposition.

Nous remercions les bénévoles de l'aide aux leçons

pour leur investissement auprès de nos enfants, sans eux un tel service ne pourrait être proposé.

Si vous aussi vous souhaitez participer

à ces moments d'échanges en accompagnant nos élèves dans la révision de leurs leçons les lundis, mardis et/ou jeudis de 17h à 17h30, merci de vous faire connaître en mairie.

Les Temps d'Activités Périscolaires,

sont l'occasion pour nos enfants de découvrir de nouvelles activités mais aussi les forces vives de notre village.

Si vous souhaitez participer et faire découvrir votre passion, votre métier, votre savoir-faire, ... merci de vous faire connaître en mairie.

((YELO Du changement sur le réseau

A partir du 31 août 2015, sur la ligne 19, à La Jarne

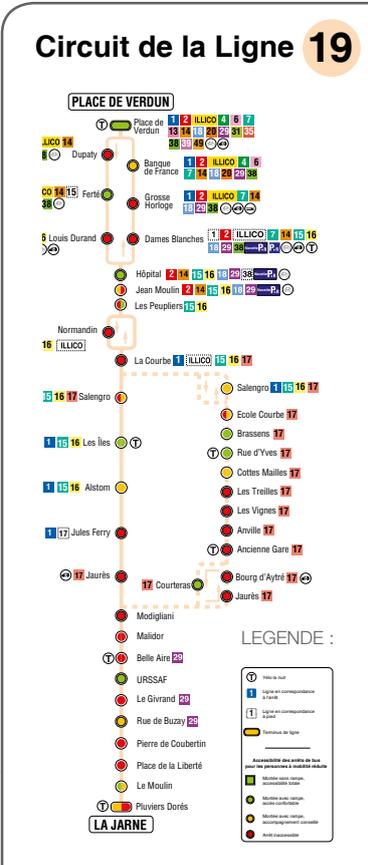
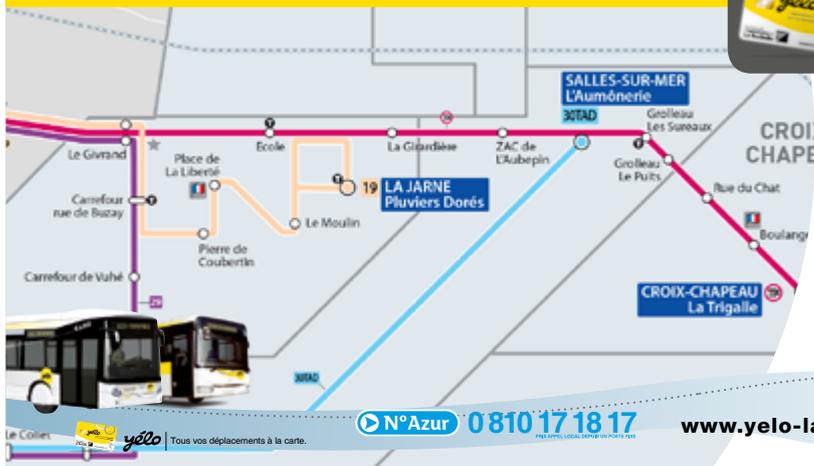
Désormais, le terminus de la ligne 19 se fera exclusivement à l'arrêt « Pluviers Dorés » à La Jarne (anciennement nommé « Les Mouettes »).

Retrouvez vos arrêts les plus proches :

- Arrêts non desservis par la ligne 19
- La Girardière — — — — —> empruntez la ligne 11B
 - ZAC de L'Aubepin — — — — —> empruntez la ligne 11B
 - L'Aumônerie — — — — —> empruntez la ligne 11B à l'arrêt "Grolleau Les Sureaux"

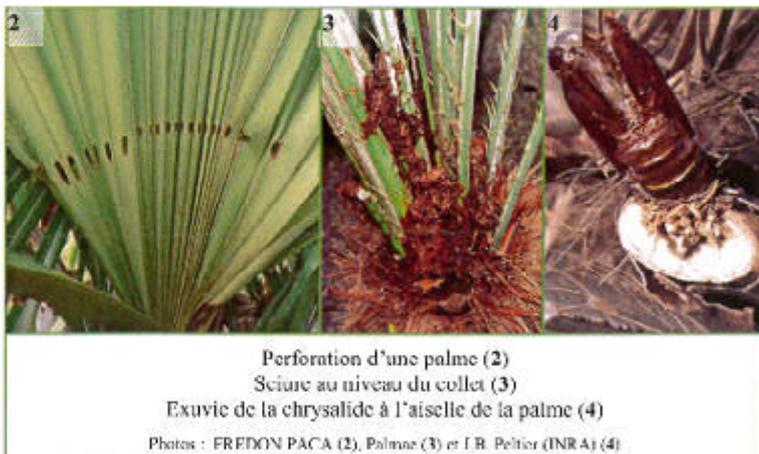
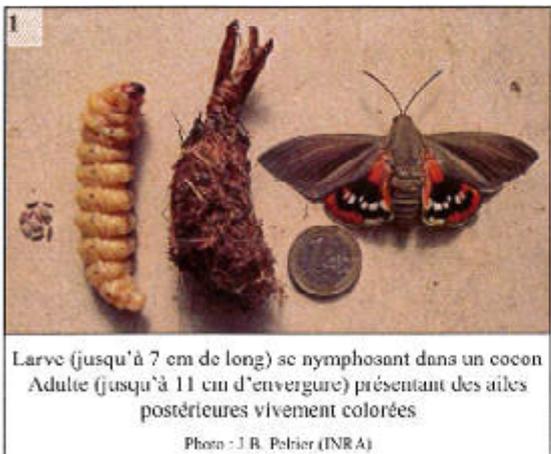
Afin d'emprunter les lignes 11B et 11S au tarif Yélo, pensez à mettre à jour de votre carte de transport Yélo.

Rendez-vous à la Maison Yélo Place de Verdun pour effectuer la mise à jour avec un agent.



((Alerte au papillon palmivore

Le papillon Paysandisia archon est signalé dans notre région. Merci de prévenir les espaces verts en cas de suspicion de cette espèce dans les palmiers.



((Ma commune, Ma santé

Comme annoncé dans notre programme électoral, chaque Jarnais peut à présent avoir une Mutuelle Santé à des prix attractifs. Après de nombreuses investigations auprès

de différents prestataires, le CCAS a choisi de signer une convention avec l'association ACTIOM. Cette association loi 1901 à but non lucratif a été présentée lors de la réunion

publique du 22 juin et sera présente pour répondre à vos questions lors du forum des associations le 5 septembre.

Geneviève SAVIN MOLLARD



Vos élus se mobilisent pour **vosre Santé et vosre Pouvoir d'achat**

Ma Commune Ma Santé

La Solution Santé Communale, **Accessible à Tous !**



Une offre de Complémentaire Santé de groupe, mutualisée, négociée pour l'ensemble des administrés de notre commune



Une tarification simple générant **une réelle économie** sur vos cotisations

- Aucune augmentation annuelle liée à l'âge
- moins de 18 ans, à partir de 16.49€/mois
- de 18 à 60 ans, à partir de 26.73€/mois
- plus de 60 ans, à partir de 63.88€/mois



Le libre choix d'une formule adaptée à tous vos besoins

3 Mutuelles, plusieurs niveaux de garanties : économie - sécurité - confort
Des tarifs dégressifs en fonction du nombre de bénéficiaires : Isolé - Duo - Famille



Un service ouvert à tous sans sélection médicale

Compatible fiscalité loi Madelin
Ma Commune Ma Santé ACS : Contrat spécifique avec une aide d'état jusqu'à 550€ annuel

Un accompagnement complet

Aide à la mise en place et à la résiliation de votre contrat
Une sélection de professionnels de santé (dentistes-opticiens-audioprothésistes) qui s'engagent dans le cadre des réseaux de soins Carte Blanche ou Itelis
-Limitation des dépassements d'honoraires
-Choix d'appareillages à prix négociés

Un numéro unique pour toute la vie du contrat : de la simulation à la saisie de l'adhésion et à la gestion des prestations. Appelez le 0564100048

INFORMATIONS et DOSSIER à retirer en mairie ou au Centre Communal d'Action Sociale



Offre réservée exclusivement aux habitants de la commune

Information complète en mairie ou CCAS

Plus d'infos sur : <http://www.macommunemasante.org/>

((BRÈVES

Horaires d'ouverture de la mairie

Les nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 7 juillet 2015 sont les suivants :

Lundi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi

de 13h à 18h

Mercredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Vendredi

de 8h30 à 13h

Devis type obsèques

Conformément à l'article 15 de la loi 2015-177 du 16 février 2015, des devis types pour la préparation et l'organisation d'obsèques avec inhumation ou crémation sont consultables gratuitement par les familles en mairie.

Élections Régionales le 6 et 13 décembre 2015

Afin que les nouveaux habitants des communes puissent participer aux élections régionales de cette fin d'année, le gouvernement a arrêté au 30/09 la date limite des inscriptions en mairie pour avoir droit de vote à ces élections ; nouveaux jarnais, venez vous inscrire.

CCAS : aide au transport

Le Centre Communal d'Action Sociale participe à l'achat de la carte de transport scolaire des lycéens boursiers, à raison de 50 euros.

Vous voudrez bien vous faire connaître en mairie, munis des documents suivants :

- Certificat de scolarité
- Attestation d'attribution de bourse
- Abonnement au transport
- Relevé d'identité bancaire

((Au fil de la vie ...

Naissances

DOUTEAU Talya Ophélie Sarah Paméla	30/03/2015
SCHOENDORF Quentin Gilles	04/04/2015
BRISSET Maëlys Anouk	20/04/2015
LESAINTE Myley Valérie Catherine	23/04/2015
SCHOULL Manon Marie-Françoise	11/05/2015
LEROY Lukas Alexis	01/07/2015
Du ROSEL de St GERMAIN Arthur Pierre Niranjan	12/07/2015
AYRAL Anakin Jean	15/07/2015
RIFFLET HOUA Coline Patricia Catherine	17/07/2015
KLEIN Kinsley Christiane Marie	19/07/2015
MATHEOS Alix	25/07/2015

Mariages

COURRAUD Dominique Marc Auguste BIVEGHE B'EWORE Tatiana	18/04/2015
OWCZARZAK Denis Eric ARGENTIERI Marina Géraldine Fabienne	23/05/2015
SALMON Nicolas Jean-Yves René THOUVENIN Gaëlle Marion	23/5/2015
BACHELIER Michel Jacques Thierry AUGEARD Isabelle Christelle	20/06/2015
OBRENOVITCH-SAHUNE Christophe TESSERON Noëlle Fernande Paulette	18/07/2015
KOUROUMALOS David Christophe SHYSHKINA Viktoriia Volodymyrivna	22/08/2015
De CHERADE de MONTBRON Martial Marie Dominique BANCTEL Bérengère Irène Jocelyne	26/08/2015

Décès

CHEVROLLIER Michelle Veuve RENAUD	11/05/2015
MAURIN Georges	09/06/2015
PLANCHOT Marcelle Veuve BOGUET	07/08/2015

((Ensemble C d'Accord

Dans le cadre du 11^{ème} festival d'Automne, la commune a le plaisir de vous convier à un concert gratuit, le Jeudi 19 novembre, 20h30 - Salle Mélusine



VIRTUOSES BAROQUES

Les trilles du diable de Giuseppe TARTINI et un titre d'Antonio VIVALDI

Stéphane ROUGIER, violon soliste ; Violons 1 : Pierre-Emmanuel BLANC, Helin HEZER, Lucie PETROU, François SOULIER ; Violons 2 : Danielle BICHET, Pauline BEUZE, Soline BOLIN, Axelle BLONDEL ; Altos : Tatiana NICOL, Clément CHEVRE ; Celli : Jacques FROGER, Baptiste HENNERESSE ; Contrebasse : Albert REGEFFE ; Clavecin : Albert LEDOUX ; Coordinateur : P-E. BLANC

Les professeurs du CRD, accompagnés par leurs élèves en cursus professionnel, ont choisi de se retrouver autour des compositeurs baroques qui font les riches heures des ensembles à cordes. Ils entoureront Stéphane Rougier, longtemps premier violon de l'Opéra de Bordeaux et violon soliste dans diverses formations nationales et internationales dans un programme flamboyant.

Nous espérons vous y compter nombreux.

((Une journée sur l'île de Noirmoutier

Judi 10 septembre 2015

une journée sur l'île de Noirmoutier avec le CCAS

Départ 7h00 Place de la Liberté

Nous partirons à 85 personnes minimum

Les retardataires peuvent encore s'inscrire dans la limite de 10 places maximum pour les + de 65 ans



((Nouveau à La Jarne

l'Art du Temps
Studio de Création

« Un studio de création à VOTRE IMAGE »

Photographie

Mariage - Naissance - Portrait

Vidéo

Événementielle - Publicitaire

Graphisme

Particuliers - Professionnels

Contactez-nous

06 27 92 99 49 | 05 16 07 31 34
artdutemps.studio@gmail.com

www.artdutemps-studio.com

Horaires

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
*sur rendez-vous

Adresse

2ter rue fief de Chuze
17 220 LA JARNE

((En scène pour une huitième saison

L'association théâtrale TRAC EN SCÈNE vient de clôturer sa saison en enregistrant de grandes satisfactions.

Troupe des adultes

En avril dernier, les trois représentations à la salle Mélusine ont attiré 575 spectateurs venus assister et étudier le fameux « Syndrome du poisson rouge ». Sous la présence impassible du poisson dans son bocal, la dizaine d'actrices et d'acteurs ont évolué pour le plus grand plaisir du public. Avec une surprise le samedi soir pour la troupe amateur ; Emmanuel, le metteur en scène, avait invité l'auteur de la pièce, Michel Verdot, qui a transmis dans ses félicitations toute sa satisfaction d'avoir assisté à une prestation de qualité. La prochaine pièce est déjà choisie et les répétitions débiteront début septembre en vue des représentations des 29-30 avril et 1^{er} mai 2016.

Troupe des Juniors

L'effectif des actrices et acteurs en herbe a subi une réjouissante augmentation en début de saison obligeant leur professeur Lily à diriger deux groupes le mercredi après-midi.

Les Juniors se sont ainsi produits en première partie des adultes en avril puis lors d'une soirée qui leur était entièrement consacrée en juin.

A partir de fin septembre, les cours reprendront. Un nouvel accroissement de l'effectif des élèves va entraîner la constitution de trois groupes. Il reste cependant cinq places pour d'éventuelles nouvelles inscriptions.

Animations historiques à Buzay

La troisième édition de cette manifestation qui s'est déroulée lors du premier week-end de juin a confirmé le succès de l'année passée : 1100 visiteurs ont franchi les grilles du parc pour assister selon leurs choix aux spectacles proposés et aux animations de la trentaine d'artisans au sein du village des vieux métiers. La visite du château a enregistré cette année une affluence record.

La préparation de la quatrième édition des 4 et 5 juin 2016 se prépare déjà sous la direction artistique de Bruno.

Trac en Scène tient à remercier le public de plus en plus fidèle qui lui fait confiance d'année en année ainsi que les nombreux partenaires (artisans, artistes,

commerçants, bénévoles) qui soutiennent et accompagnent la manifestation annuelle dans le parc du château de Buzay.

Pour toute personne désirant des renseignements sur nos activités ou souhaitant s'investir dans le déroulement de nos manifestations, contacter Jean-Christophe Méreau - 06 82 66 50 85 - trac-en-scene@orange.fr

Trac en Scène



((Football Club La Jarne



Après deux mois de vacances et une saison magnifique, nous allons retrouver la compétition, l'apprentissage et la découverte du football.

Nous serons heureux d'accueillir :

- **Les plus jeunes, de 6 à 13 ans**, chaque mercredi et samedi.
- **Les 14/15 ans**, en entente avec le club de La Jarrie, pour deux entraînements par semaine et match le samedi.
- **Les seniors**, pour deux entraînements, mardi et jeudi à 19h et match le week-end.

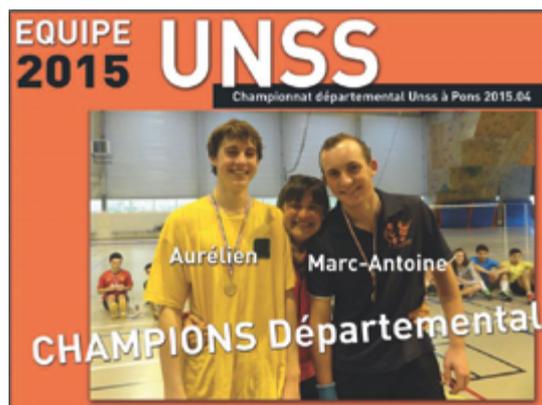
VENEZ NOUS REJOINDRE

Contacts pour informations complémentaires :

- Mme Amy Béatrice, secrétaire au 05.46.56.63.02
- Mr Combarel Yvon, éducateur jeune au 06.21.67.55.98
- Mr Le Guen Thierry, entraîneur senior au 06.30.86.10.65

((Les Jeunes Pousses du Badminton Club Jarnais

Champions Départemental Double Unss Pons



((Comité des fêtes

Ce printemps, le 6^{ème} festival a encore connu un grand succès (près de 3300 entrées, soit 420 env. par concert). Le théâtre de verdure a pu être utilisé pour la moitié du festival, cette très belle participation d'un public de connaisseurs nous conforte et nous encourage à continuer «Les mercredis éclectiques» qui par la qualité et la variété des groupes permettent à chacun d'assister gratuitement à des concerts d'un haut niveau musical.



Notre vide-grenier du 12 juillet a été un grand succès aidé par une belle journée ensoleillée.

Le 13 juillet, précédant le feu d'artifice habituel, un repas convivial avec cochon à la broche savoureux et fondant puis un bal populaire furent nos dernières activités avant les vacances.

Pour continuer

Une soirée dansante 'bavaroise' est prévue, salle Mélusine, le 17 octobre. Les Jarnais intéressés bénéficieront d'un tarif préférentiel très attractif.



Des flyers avec toutes les informations vous seront distribués début septembre. L'orchestre «Tapis Rouge » animera façon bavaroise le repas avec choucroute avant une animation dansante pour tous qui terminera la soirée.

Pour tous renseignements complémentaires :
notre site : cdfajarne.com
Ou au 06.02.50.73.90
05.46.56.67.76

André LEMAIRE
Co-Président du Comité des Fêtes



((Golf La Rochelle Sud, il a tout d'un grand

Le Golf La Rochelle Sud est avant tout un golf de proximité, comme le revendique fièrement son président, Michel DUQUENNE.

Il offre à chacun une nouvelle façon de consommer ses loisirs : accessibilité, technicité, convivialité dans un cadre accueillant : véritable jardin golfique !

Ce neuf trous situé sur la commune de La Jarne, proche des plages, de deux grandes zones d'activité commerciale et de l'agglomération rochelaise, est idéalement situé pour permettre à ses habitants, aux actifs travaillant à quelques kilomètres, et aux touristes de venir rapidement et facilement se détendre sur un parcours harmonieux alliant technique et esthétique.



Le relief de ce golf est obtenu grâce à une véritable recherche végétale dans la disposition et le choix des végétaux : plus de 350 rosiers, 100 hortensias, 30 essences d'arbres créant ainsi un environnement éco-responsable le rendant si particulier. Les départs ont été tout particulièrement soignés : rocailles, ardoises, galets, décorations florales.

Le parcours est harmonieusement réparti sur 22,5 hectares et s'étend sur plus de 5 kilomètres. Abrisé des vents dominants par la végétation environnante, comme celle mitoyenne de l'accrobranche et du parc du Château de Buzay, il bénéficie de l'ensoleillement réputé de la Charente-Maritime.

L'autre atout de ce golf réside dans la valeur humaine :

Créer autour de la passion commune qu'est le golf une dynamique relationnelle où la diversité et la mixité sociale sont de véritables atouts pour se rencontrer et se divertir.

Du retraité au touriste, des classes découvertes aux compétiteurs, le GLRS génère un trafic important en terme de fréquentation et de pluralité des profils. Cette richesse casse les idées reçues sur un sport dit « élitiste » et donne ainsi une vitalité au club où les membres se plaisent à se retrouver sur le green ou autour d'un verre.

Le golf La Rochelle Sud abrite en son sein l'Atlantic Golf Académie qui a pour vocation de fabriquer les golfeurs de demain.

Afin de perfectionner son swing ou acquérir les bases du golf, des cours particuliers ou collectifs sont proposés par deux moniteurs d'État. Mais le GLRS abrite aussi une école de golf ouverte aux enfants dès 6 ans où les techniques du golf leur sont enseignées ainsi que ses valeurs fondamentales : persévérance, honnêteté et respect des autres.

Nous souhaitons préparer aujourd'hui le présent de demain conclut M. Duquenne.

((Club Gym La Jarne (Gymnastique –Yoga – Marche)

En ce début d'été, Le Club Gymnastique Yoga et Marche s'est doté d'une nouvelle équipe dirigeante et son Conseil d'Administration est composé de :

Jean-André Begué, président, Rachel Conradt, trésorière, Patrice Guillet, secrétaire, Elisabeth Massias, secrétaire adjointe et des membres Nathalie Coppelani, Lucile Dabos, Christine Duranceau, Monique Lemaire, Maryse Pommier et Catherine Sanchez

Chacun de ces membres jouera aussi le rôle de référent au sein des diverses activités de l'association : Gymnastique Douce ou Tonique, Yoga Bien-Etre ou Yoga Yengar, Zumba ou Zumba Kids et bien entendu nos marcheurs afin d'assurer une communication efficace.

Cette nouvelle équipe s'est appliquée à conserver les calendriers et prix des activités aux conditions de l'an passé excepté le prix de l'aquagym indexé sur celui de la piscine de Chatellaillon.

Le Conseil d'Administration profite de cette parution pour remercier Madame Marie-Pierre Guillas pour son dévouement durant les nombreuses années de sa présidence.

Prochaine manifestation :

le vide-grenier du 13 septembre 2015 pour une journée conviviale.

Pour tous renseignements :

gymjarne@gmail.com

((L'Association Jarnaise des Parents d'Elèves



En cette rentrée, nous tenons à remercier l'ensemble des parents motivés et bénévoles sans qui la fête des écoles de La Jarne n'existerait pas !!!
L'A.J.P.E. remercie aussi les commerçants de La Jarne : la COOP, La fleuriste « les

Fleurs de Charline », Prestige Pizza, le coiffeur Epi'tifs, la pharmacie, la boulangerie Aubineau, le tabac presse, le centre équestre, qui ont permis de récupérer de nombreux lots ainsi que les autres commerçants extérieurs.

Après les spectacles des enfants des écoles maternelle et élémentaire, les stands comme la pêche à la ligne, le parcours sportif ou Fort Boyard ont réuni de nombreux enfants.

Ensuite le duo musical Pépé et Hervé ont animé le repas proposé par Mister Paëlla.

Si vous avez un peu de temps, quelques idées et l'envie d'accompagner la scolarité de nos enfants de manière festive dans le but de financer des projets et/ou du matériel pour les écoles maternelle

et élémentaire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous serons présents au prochain Forum des Associations le 5 septembre.

Pour toute information :
ajpe.lajarne@free.fr



((Rapprochement entre les deux clubs de tennis



Cela faisait plus d'un an que Benoit Dufays et Michel Duquenne, respectivement présidents du Tennis Jarnais et de l'Association Sportive de Pique Fesse, préparaient un rapprochement entre les deux clubs pour n'en faire plus qu'un.

C'est chose faite puisque, à partir de la rentrée de septembre, la mise en commun des équipements offrira aux adhérents un ensemble de 5 courts couverts en terre battue (Pique Fesse) et d'un court extérieur en dur (Tennis Jarnais).

L'essentiel de l'activité se déroulera cependant à Pique fesse qui dispose d'une structure avec vestiaires, club house, bar, restaurant, secrétariat et accueil, ouverte 7 jours / 7 toute l'année de 8H30 à 20H30 ; ainsi que d'une organisation proposant des cours adultes et enfants par un professeur diplômé reconnu, Adrien Millet.

Ce rapprochement devrait générer une augmentation des effectifs adultes et enfants et un nouvel élan pour l'engagement du club dans les diverses compétitions.

Cette union entre les deux clubs, approuvée par les élus de La Jarne est régie par une convention tripartite qui en définit les modalités.

Nous sommes persuadés que cette nouvelle dynamique donnera aux Jarnais l'envie de pratiquer le tennis.

Renseignements et inscriptions :

ASPF route de Pique Fesse - 17220 La Jarne
Tel : 06 46 56 61 04

Mail : aspf@orange.fr

Site : www.tennislarochellesud.com



3500 dons de sang sont nécessaires chaque semaine dans notre département.

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu apte par un médecin de l'Etablissement Français du sang
- Être en bonne santé
- Ne pas venir à jeun

Les 4 étapes du Don de Sang

1. L'inscription (pour un premier don n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité)
2. L'entretien pré-don confidentiel avec un médecin de l'EFS afin de vérifier l'aptitude au don pour le respect de votre sécurité et de celle du receveur
3. Le prélèvement par une infirmière de l'EFS spécialement qualifiée
4. Un temps de repos et de collation

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis sera présente au forum des associations jarnaises le 5 septembre



Retenez bien la journée du 5 septembre

10h - 13h Journée portes ouvertes de votre nouvelle Mairie

11h Accueil des nouveaux Jarnais
dans la salle du conseil par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal

10h - 17h Forum des associations jarnaises
Place de La Liberté

Seront présents pour préparer au mieux votre rentrée Culturelle et Sportive :

- Badminton Club jarnais
- GYM (Gymnastique, Yoya, Marche, Aquagym, Zumba)
- Tennis Jarnais et Association Sportive de Pique - Fesse
- Golf
- Football club de La Jarne
- Plaisir du jeu jarnais (Génération Mouvement)
- Club Hippique d'Aunis
- Comité des Fêtes
- Trac En Scène (Théâtre)
- Les Ateliers Musicaux
- A.C.C.A La Jarne (chasse)
- AJPE (Association des parents d'élèves de La Jarne)
- Association des Anciens Combattants

ainsi que la présence de :

- l'Association Actiom «Ma Commune Ma Santé»
- l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis